

Les Bontés de la Vallée

Budget 2025

Scénario '275 foyers membres'				
Modalités générales	Nombre	Notes (bas de page)	Coût	Heures de travail
Nombre de membres (foyers)	275			
Nombre de gestionnaires	2	N. 1	89,200 \$	4000
Avantages des gestionnaires (électricité, loyer, légumes...)		N. 2	-30,120 \$	
Travailleurs guatémaltèques	3	N. 3	60,158 \$	3525
Employé QC techn	1		16,000 \$	
Employé QC bureau	1		12,917 \$	
Employés autres	2		53,124 \$	2480
Fertiles Accompagnement (consultant)	1		15,000 \$	
Bénévoles à la ferme	Inconnu		0 \$	
Bénévoles aux points de chute	100%		0 \$	
Nb moyen d'heures de trav./jour (estimé)	8			
PRODUITS				
Produit d'exploitation des récoltes				
Ventes de fruits	65,000.00 \$			
Contributions financières des membres	347,582.50 \$			
Ventes au marché				
Ventes de plants	130.00 \$			
Ventes diverses (miel)	2,500.00 \$			
			415,212.50 \$	
Autres revenus				
Financière agricole				
Agri-investissement (contribution des gouv.)				
Revenu d'intérêt	1,000.00 \$			
Dons				
Revenus divers	500.00 \$			
			1,500.00 \$	
TOTAL DES PRODUITS				416,712.50 \$
CHARGES				
Coût des produits vendus				
Semences	6,250.00 \$			
Engrais, compost	9,600.00 \$			
Pépinière	1,500.00 \$			
Protection des cultures	4,065.00 \$			
Achats de fruits et légumes	37,500.00 \$			
Achats - autres (miel)	1,800.00 \$			
Contenants et ficelles (sacs plast. + papier)	600.00 \$			
Assurances mat. roulant	2,000.00 \$			
Assurance récoltes	300.00 \$			
Location machinerie & équipement.				
Entretien machinerie, matériel roulant	6,500.00 \$			
Entretien de la serre	200.00 \$			
Irrigation	2,900.00 \$			
Essence & huile	7,480.00 \$			

3 livraisons/semaine: Lachine et Montréal (2).

Huile à chauffage	800.00 \$	
Électricité	6,600.00 \$	
Fournitures matériel et petits outils	2,400.00 \$	
Logement & entretien des bénévoles	2,287.00 \$	
Aide technique	16,000.00 \$	
Aide agricole	600.00 \$	
Aménagement, nivellement	3,000.00 \$	
Programme travailleurs étrangers	5,222.00 \$	
Frais d'importation	475.00 \$	
Frais de transport	130.00 \$	
		118,209.00 \$
Charges salariales		
Salaires	126,198.50 \$	
Salaires des propriétaires	64,432.00 \$	
Charges sociales	25,726.00 \$	
		216,356.50 \$
Frais généraux d'administration		
Consultation / Service-conseil	15,000.00 \$	
Publicité & promotions	200.00 \$	
Créances irrécouvrables		
Cotisations (UPA, Fin.Agri., FERME, RFF)	8,700.00 \$	
Certification	900.00 \$	
Gestion des inscriptions	800.00 \$	
Restaurant	75.00 \$	
Assurances responsabilités	3,100.00 \$	
Frais bancaires et de crédit	2,400.00 \$	
Intérêts sur emprunt	16,216.00 \$	
Fournitures de bureau (Sage 50, Smartsheet, e)	1,800.00 \$	
Réparations & entretien	850.00 \$	
Divers	200.00 \$	
Téléphone et internet (inclut site web)	2,300.00 \$	
Impôts fonciers	400.00 \$	
Taxes, permis, licences	800.00 \$	
Imprévus	5,000.00 \$	
		58,741.00 \$
TOTAL DES CHARGES		393,306.50 \$
Excédent des produits sur les charges avant amortissement		23,406.00 \$
Amortissement de l'exercice		15,406.00 \$
Excédent des produits sur les charges après amortissement		8,000.00 \$
Opérations exceptionnelles		
Construction d'un hangar	1,500.00 \$	
Achat de 2 nouveaux tunnels chenille	8,000.00 \$	
Subvention, solde non remboursable (Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes)		
Subvention, Agri-investissement	-11,667.00 \$	
Remboursement du capital sur les emprunts	10,167.00 \$	
Total des opérations exceptionnelles		8,000.00 \$
Excédent (déficit) après les opérations exceptionnelles		0.00 \$

Notes:

- N.1 Le total des heures de travail (par gestionnaire) en 2024 a été de 2145 heures. Estimation pour 2025: 2000 heures de travail (par gestionnaire). Estimation du taux horaire: 22,30\$ (44,600\$ / 2,000 heures).
- N.2 Les avantages financiers des propriétaires se détaillent ainsi: Loyer (remb. hypothèque): 22500\$; Électricité (210\$ x 12): 2520\$; Légumes: 2100\$; Auto: 2000\$; Téléphone & internet: 1000\$.
- N.3 Salaire des travailleurs agricoles étrangers (salaire minimum en vigueur): 16,10\$/heure. 27 semaines de travail (env. 28 avril au 31 octobre). 42 h/sem. en moyenne X 3 travailleurs. Jours fériés payables: 5 jours X 3 travailleurs X 8 heures.